



# TwinNet & Care Leavers Network

*Lignes directrices et bonnes  
pratiques transnationales*

## Introduction

Cette guide est née dans le cadre du projet TwinNet: Créer un pont entre les Care Leavers français et italiens, une initiative transnationale développée conjointement par l'Association Agevolando et le CREAI Bretagne. Les deux organisations, avec des rôles paritaires et complémentaires, collaborent pour la création d'un réseau de Care Leaver dans la région française de la Bretagne, en s'inspirant du modèle déjà consolidé du Care Leaver Network Italia. L'objectif principal est de promouvoir la participation active des jeunes hors famille, en leur fournissant des outils concrets pour influencer les politiques d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie.

Le projet repose sur un principe d'échange réciproque et de co-construction: Agevolando, fort de son expérience décennale dans la création de réseaux de Care Leaver en Italie, apporte des compétences, des bonnes pratiques et des méthodes d'autonomisation des jeunes.



Parallèlement, le CREAI Bretagne, avec son rôle stratégique dans les politiques sociales régionales françaises, garantit l'intégration du modèle italien dans le contexte français, en l'adaptant aux spécificités institutionnelles et culturelles locales. Cette collaboration paritaire ne prévoit pas un simple transfert de connaissances d'un pays à l'autre, mais un véritable parcours de co-conception et d'adaptation, où les deux organisations apportent leur valeur ajoutée.

À travers la mobilité, les échanges et les moments de confrontation entre les Care Leaver italiens et français, le projet vise à construire un réseau durable et participatif, capable d'amplifier la voix des jeunes et d'influencer les décisions politiques et sociales qui les concernent. Le guide qui suit recueille les bonnes pratiques issues de cette expérience, offrant un modèle reproductible pour la création de réseaux de Care Leaver dans d'autres contextes européens, avec un accent sur la participation active, l'autonomisation des jeunes et la co-responsabilité entre les institutions et les bénéficiaires.

## Objectifs de la Modélisation:

- 1. Diffusion des bonnes pratiques:** Partager les succès et les leçons apprises des expériences précédentes pour inspirer des initiatives similaires.
- 2. Facilitation de l'implémentation:** Fournir un cadre méthodologique clair, accessible et reproductible, même pour les organisations ayant peu d'expérience dans le domaine.
- 3. Adaptabilité:** Offrir un modèle suffisamment flexible pour s'adapter aux spécificités locales, culturelles ou institutionnelles.

## Bonnes pratiques pour la création de réseaux de care leaver à travers des partenariats transnationaux

La création de réseaux pour les Care Leaver est une initiative ambitieuse et fondamentale. L'objectif est d'offrir aux jeunes une plateforme pour s'exprimer, se soutenir mutuellement et se développer personnellement, tout en favorisant la collaboration entre acteurs locaux et internationaux.

### Approches à Niveau Macro

Pour lancer un réseau, il est essentiel de structurer l'initiative autour de principes méthodologiques clairs et inclusifs:

#### 1. Analyse préliminaire du territoire

- Réalisez un diagnostic territorial en identifiant:
  - **Ressources disponibles:** outils de soutien, financements, infrastructures locales.
  - **Obstacles:** stigmatisation sociale, dispersion géographique des jeunes, manque de sensibilisation parmi les professionnels.
  - **Leviers:** collaborations potentielles, politiques favorables, initiatives existantes.
- Élaborez une cartographie des acteurs clés, incluant institutions, entités du Tiers Secteur impliquées dans le système de protection, associations de jeunes, services sociaux et entreprises locales.
- Impliquez des experts locaux et des jeunes pour valider et enrichir cette analyse.

Dans notre expérience, le premier pas crucial est de convaincre les professionnels et les acteurs clés. L'organisation de la politique publique de protection de l'enfance, à travers la coordination des différents acteurs du système au niveau local, joue un rôle déterminant dans la mobilisation des parties prenantes clés, capables de contribuer à la création et au bon fonctionnement d'un réseau de ce type.

Dans le travail réalisé dans certaines régions françaises entre 2022 et 2024, le **CREAI** (Centre Régional d'Études d'Actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) a joué un rôle significatif. Opérant au niveau régional, le CREAI Bretagne remplit une mission de service public essentielle: intégrer dans les territoires des pratiques professionnelles qui incarnent et traduisent les principes fondamentaux des politiques publiques. Grâce à son appartenance au réseau national coordonné par l'ANCREAI, le CREAI Bretagne peut compter sur un réseau consolidé de centres régionaux, qui le met en contact direct avec presque toutes les organisations, institutions et acteurs sociaux actifs dans le domaine de la protection de l'enfance et du soutien aux personnes en situation de vulnérabilité. Cette position stratégique facilite non seulement le flux de connaissances et de bonnes pratiques, mais confère également au CREAI Bretagne une responsabilité particulière dans la connexion et la coordination des efforts pour promouvoir une approche systémique et inclusive au niveau national.

Cependant, il est essentiel de souligner que la participation active des jeunes à ce processus repose sur plusieurs conditions fondamentales. D'une part, elle

nécessite la conviction et la mobilisation des professionnels, qui doivent être sensibilisés, formés et impliqués dans la co-construction de solutions avec les jeunes - des solutions qui répondent aux problématiques spécifiques du secteur, garantissant le plein engagement des jeunes dans l'exercice de la politique publique de protection de l'enfance. D'autre part, cette participation ne peut se concrétiser sans un soutien financier adéquat garantissant la mise en œuvre d'outils facilitant et encourageant leur engagement. Les ressources financières doivent non seulement permettre la participation, mais aussi la valoriser, la rendant visible et reconnaissant son rôle crucial dans l'amélioration des politiques publiques.

Par conséquent, **convaincre** ne signifie pas seulement obtenir un accord intellectuel, mais aussi susciter un engagement collectif et durable, pour créer une communauté soutenue par des ressources adéquates et une vision partagée

## 2. Impliquer toutes les parties prenantes

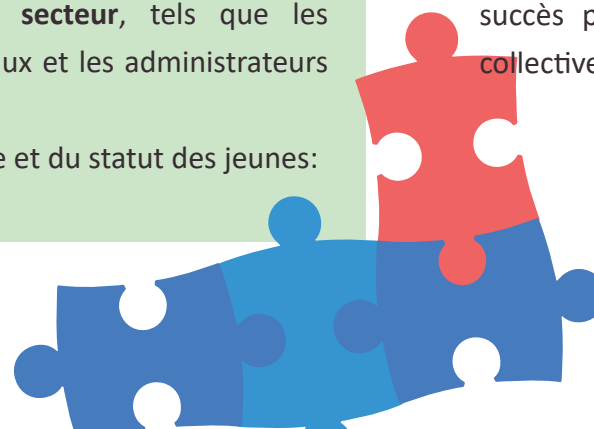
- Assurez la **participation active des jeunes**, en tenant compte de leurs besoins spécifiques et en les incluant dès la phase de conception.
- Collaborez avec les **professionnels du secteur**, tels que les éducateurs spécialisés, les assistants sociaux et les administrateurs publics.
- **Adaptez les approches** en fonction de l'âge et du statut des jeunes:

- Pour les mineurs: travaillez avec les parents d'accueil ou les éducateurs, en intégrant des mécanismes de protection pour créer des espaces collaboratifs sûrs.
- Pour les majeurs: considérez leur degré d'autonomie et leurs expériences avec les communautés pour mineurs et les familles d'accueil, passées ou actuelles.



À ce stade, il est crucial que les **jeunes seniors**, dans des rôles de leadership, agissent comme co-animateurs pour mobiliser d'autres jeunes. Leur expérience et leur capacité à représenter des modèles de succès participatif jouent un rôle déterminant dans la dynamique collective.

Il est tout aussi essentiel de préserver la **liberté individuelle** des jeunes, en leur permettant de participer sans pression, de s'abstenir de l'engagement s'ils le souhaitent et de quitter le projet à tout moment. Cette flexibilité garantit un cadre



respectueux, basé sur le volontariat, dans lequel chacun peut investir à son propre rythme et selon ses aspirations.

Dans le cadre du projet TwinNet, nous avons fait le pari de créer une communauté mixte de jeunes et professionnels, afin que l'approche participative promue pour les jeunes puisse être accompagnée d'un travail réflexif conjoint de la part des opérateurs qui travaillent quotidiennement avec des adolescents et des jeunes issus de parcours de protection.

Pour cela, il est nécessaire de créer des espaces spécifiques, dédiés à chacun des groupes, dans un premier temps, à savoir un **groupe "jeune"** et un **"groupe professionnels"** qui questionnent à leur échelle un ensemble de préoccupation et de représentations sociales. Ces espaces offrent un environnement propice à l'expression des besoins, attentes et préoccupations propres à chaque groupe. Ils permettent également de préparer le terrain pour une rencontre fructueuse entre les deux parties.

Cela peut être envisagé comme un niveau de confrontation entre professionnels sur les mêmes thématiques proposées aux jeunes dans le but de créer des espaces de confrontation et/ou des opportunités de plaidoyer conjointes.

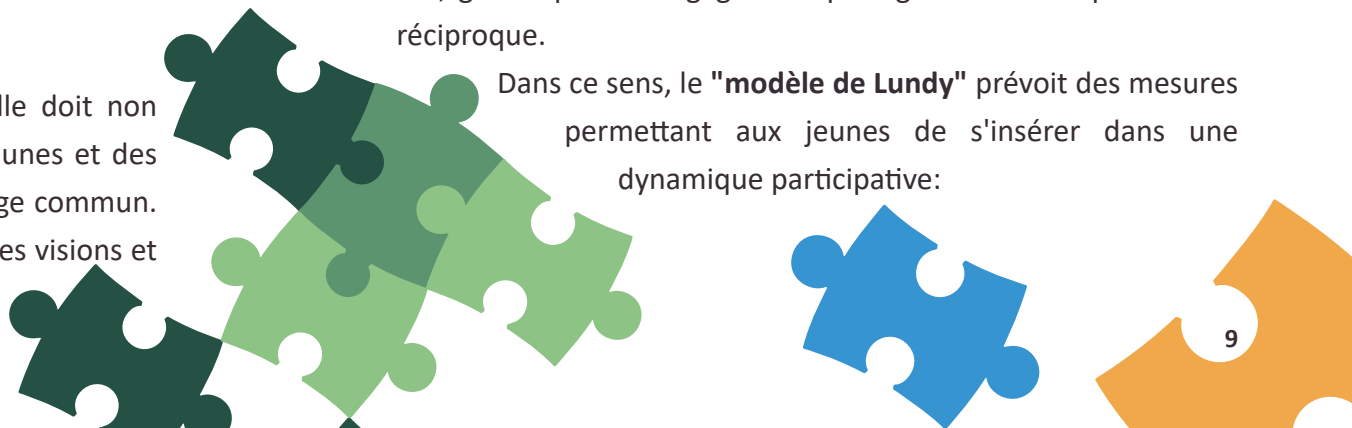
Cette phase initiale revêt une importance stratégique: elle doit non seulement mettre en lumière les besoins respectifs des jeunes et des professionnels, mais également poser les bases d'un langage commun. Ce langage partagé est indispensable pour faire converger les visions et construire un cadre d'action collectif.

La progression vers une participation active, tant des jeunes que des professionnels, doit être pensée et mise en œuvre en parallèle. Pour cela, il est nécessaire de créer des espaces spécifiques, dédiés à chacun des groupes, dans un premier temps, à savoir un groupe "jeune" et un "groupe professionnels" qui questionnent à leur échelle un ensemble de préoccupation et de représentations sociales. Ces espaces offrent un environnement propice à l'expression des besoins, attentes et préoccupations propres à chaque groupe. Ils permettent également de préparer le terrain pour une rencontre fructueuse entre les deux parties.

L'objectif n'est pas de mener une enquête sur les dysfonctionnements du système, ni de pointer des faiblesses organisationnelles ou institutionnelles. Il s'agit avant tout d'instaurer un dialogue authentique et constructif, axé sur la création de liens qui transcendent les contraintes du système. Ces liens doivent être orientés vers une finalité centrale: le devenir et le bien-être des jeunes, en leur permettant de jouer un rôle actif et valorisé dans ce processus de transformation.

En résumé, cette phase représente un **moment clé de convergence**, où jeunes et professionnels peuvent évoluer ensemble vers une vision commune, guidés par un engagement partagé et une compréhension réciproque.

Dans ce sens, le **"modèle de Lundy"** prévoit des mesures permettant aux jeunes de s'insérer dans une dynamique participative:



- **Espace:** un lieu sûr, adapté et favorable aux échanges, avec la possibilité d'entrer et de sortir librement.
- **Voix:** facilitée par divers moyens d'expression (écriture, parole, dessin, etc.) et des informations claires et accessibles pour développer des compétences communicatives.
- **Écoute:** impliquant des professionnels disponibles et attentifs.
- **Influence:** en participant aux décisions sur l'évolution du projet, avec un impact sur leur engagement et la poursuite du processus.

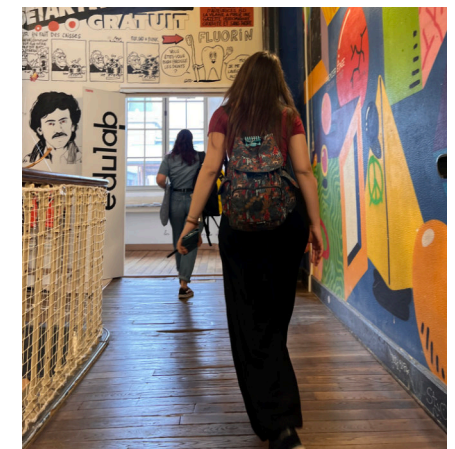
### 3. Promouvoir et renforcer le soutien entre pairs

- **Objectif:** Renforcer la crédibilité et l'engagement par le mentorat.
- **Actions:**
  - Impliquer des jeunes ayant des expériences précédentes dans des réseaux similaires pour servir de mentors et de modèles de référence.
  - Organiser des sessions de partage d'expériences pour inspirer les participants et les impliquer activement dans la construction du réseau.

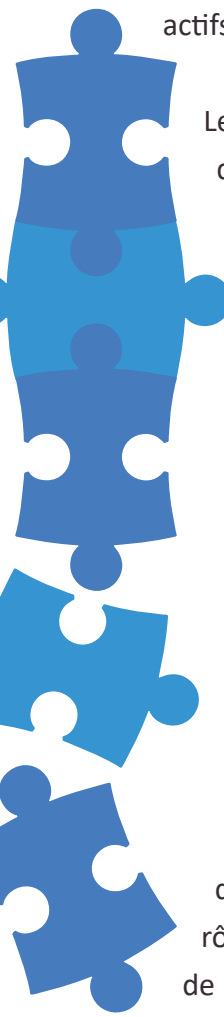
Le soutien entre pairs est un pilier fondamental pour favoriser la croissance individuelle et collective, créant un réseau d'échange expérientiel qui valorise les vécus personnels comme ressource pour le groupe et pour les institutions.

Dès la phase de démarrage du projet, il est important d'impliquer des jeunes d'autres territoires ou d'autres pays ayant déjà eu une expérience de participation active dans un réseau de care leaver. Il est donc fondamental d'impliquer dans le partenariat une organisation experte

dans le lancement et la gestion de réseaux de care leaver, avec une expérience pluriannuelle et de niveau national dans son propre pays. Il incombera à cette organisation d'identifier parmi ses membres un groupe préparé et disponible pour apporter son expérience de participation aux jeunes qui seront impliqués dans le projet. Ce groupe, si possible hétérogène en termes de genre et d'expériences (accueil familial vs accueil en communauté pour mineurs), aura pour tâche de structurer, avec l'équipe de professionnels de son organisation, des modules de formation capables de stimuler la participation et l'engagement des bénéficiaires par le biais du reflet et de la reconnaissance réciproque découlant du partage d'histoires et d'expériences similaires, capables de briser le stigmate et d'ouvrir à la relation. Dans ce processus, les jeunes pourront ainsi se sentir libres de donner voix à leurs pensées, émotions et vécus en relisant leur histoire sous un angle constructif et en soutenant un parcours transformateur qui aide à consolider des certitudes et une conscience de leur résilience et de leurs possibilités. Les care leaver, guidés également par



l'expérience des "collègues" plus expérimentés, auront l'occasion de parler de leurs "blessures" et cela favorise la construction d'une conscience collective, permettant de se reconnaître comme citoyens actifs constructeurs de leurs propres droits.



Le mentorat entre pairs permet d'activer le groupe dans une dimension sûre et "à égalité" grâce également à la présence fondamentale de professionnels facilitateurs, capables de saisir d'éventuelles dérives du groupe sur des dimensions revendicatives ou d'éventuelles sur-stimulations émotionnelles de participants individuels, avec une approche constructive, protectrice et rassurante donnée par le sentiment naissant d'appartenance à une "communauté" de jeunes résilients.

Après une première session de rencontres dédiées à la création du groupe, il est nécessaire de définir des objectifs communs sur lesquels construire les actions suivantes. Il est important que tous les participants partagent une vision commune et co-construite, car cela permet aux participants de s'activer de manière coopérative et de renforcer la cohésion et de consolider l'esprit de groupe. Tous doivent sentir qu'ils ont un rôle actif et qu'ils sont impliqués en fonction de leurs attentes et de leurs possibilités. Faire ensemble et co-construire à égalité le processus collectif a en soi une valeur réparatrice et de synthèse de leur expérience dans le système de protection de l'enfance: d'une position désavantagée (enfants victimes d'une histoire traumatique, enfants trahis, négligés, maltraités et abusés), les care leaver passent à

un rôle actif de constructeurs de savoir collectif, d'experts du discours social, de porteurs non seulement de souffrance mais aussi de transformation et d'amélioration au sein d'une communauté adulte qui écoute, accueille et valorise.

En plus du sentiment d'appartenance avec les autres membres du groupe, les facilitateurs jouent un rôle fondamental, c'est-à-dire des professionnels qui ont pour tâche de fixer les limites et, connaissant les care leaver individuels, de les aider à participer en les soutenant là où ils rencontrent des vécus difficiles.

Il est important d'identifier parmi les membres du groupe naissant ceux qui, étant plus âgés et plus conscients et formés, peuvent servir de guides en acquérant progressivement un leadership positif et constructif et qui peuvent ensuite accompagner le facilitateur dans l'implication de nouveaux adolescents et jeunes dans le groupe.

### *Activités possibles:*

#### **1. Faciliter le dialogue interculturel**

- Organisation de rencontres entre care leaver italiens et français, en promouvant le partage d'expériences et de bonnes pratiques, à la fois en ligne et en présentiel.
- Soutien à la préparation d'activités d'accueil dans le pays partenaire, favorisant la connaissance réciproque et la création d'un groupe de travail international.

## 2. Promouvoir l'autonomie

- Création d'ateliers thématiques comme le "Parcours vers l'Autonomie", qui prévoient des activités interactives telles que l'utilisation de LEGO et de puzzles pour stimuler la réflexion personnelle et collective sur ce que signifie être autonome.
- Discussions guidées pour découvrir les ressources qui ont soutenu les jeunes dans leur croissance et identifier des stratégies utiles pour la construction d'un réseau de soutien personnel et professionnel.

## 3. Plaidoyer et participation

- Organisation de groupes de discussion et de plénières pour définir des stratégies de plaidoyer mettant au centre la voix des care leaver.
- Utilisation d'outils tels que le nuage de mots et les discussions visuelles pour faire émerger des idées clés sur la manière de construire des réseaux territoriaux et d'amplifier les revendications des jeunes.

## 4. Activités ludiques, culturelles et sociales

- Planification d'activités participatives telles que des visites de la ville, des chasses au trésor thématiques et des moments conviviaux pour favoriser la socialisation et le sentiment d'appartenance.
- Promotion d'événements culturels permettant aux participants d'explorer les contextes locaux et de renforcer les liens avec le territoire.

Le soutien entre pairs suit une méthodologie qui combine des aspects expérimentiels et scientifiques. Grâce à une **cabine de régie mixte**, le



groupe planifie chaque détail des activités, de l'accueil à la formation, et évalue les résultats pour améliorer continuellement le projet.

Les mobilités dans les pays impliqués représentent un moment crucial pour développer des contenus participatifs et créer des recommandations partagées à présenter aux décideurs politiques et aux opérateurs du système socio-éducatif.

À la suite de chaque mobilité, il est nécessaire de faire un **débriefing** post-activité qui garantit un apprentissage continu des succès et des critiques rencontrées.

## 4. Garantir un financement durable

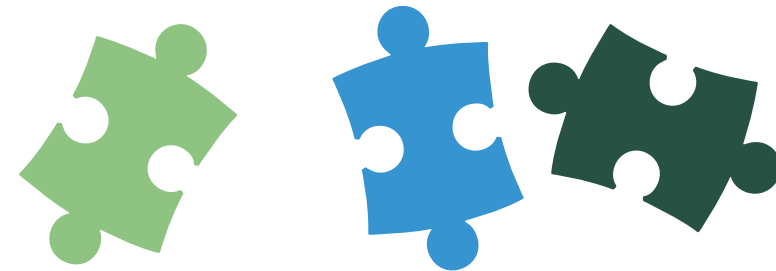
- **Objectif:** Assurer la longévité de l'initiative.
- **Actions:**
  - Rechercher des subventions publiques, des partenariats privés ou des financements européens.

- Établir des mécanismes pour soutenir:
  - a. **Mobilité des participants**, en particulier pour les échanges internationaux.
  - b. **Accès aux ressources technologiques** pour faciliter la communication et la coordination.

Lorsqu'on décide de constituer un réseau de care leaver, il est fondamental de clarifier dès le départ aux partenaires que ce défi - tel qu'il est pensé et réalisé par les organisations des pays experts en la matière - ne peut se conclure à la date de fin du projet de démarrage, mais doit considérer dès le départ la recherche de contributions et de financements capables de garantir une continuité du parcours à moyen et long terme. Il est donc nécessaire d'établir des connexions et des alliances avec le système public et privé, en particulier avec les parties prenantes du territoire, afin d'ouvrir des espaces d'écoute capables d'influencer l'opinion publique, les opérateurs et les institutions atteints par la "voix" des care leaver. L'échange et la relation avec les acteurs de la protection et du leaving care - à tous les niveaux - doivent réussir à promouvoir des stimuli capables de finaliser des changements concrets au niveau des pratiques, des représentations et des politiques. L'efficacité du travail progressivement réalisé doit être démontrée en mettant en évidence l'impact et les potentialités d'une action participative de bas en haut qui nécessite de trouver progressivement les ressources pour pouvoir fonctionner de manière autonome et avec une durabilité pleine. Il est donc nécessaire de constituer un groupe de travail composé de professionnels de la conception, du réseautage. Il est donc nécessaire de constituer un groupe de travail composé de

professionnels de la conception, du réseautage et de la gestion administrative, capable de soutenir le réseau dans la recherche de solutions stratégiques pour assurer la continuité et la durabilité dans le temps.

Il est ensuite nécessaire de systématiser un programme de travail qui prévoit des réunions périodiques entre les participants, la diffusion des résultats et des propositions émergentes, des échanges au niveau local, régional, national et international avec d'autres réseaux de care leaver.



Toutes ces activités sont légitimes pour donner force et sens au réseau, mais nécessitent un travail attentif, constant et ciblé de collecte de fonds et de conception. Dans ce cadre, il est fondamental de se doter d'outils et de technologies adéquats, adaptés et dédiés aux diverses nécessités opérationnelles telles que l'échange d'informations entre les membres du réseau, l'échange avec le groupe éventuel de professionnels, la collecte de données et d'informations sur les résultats du travail réalisé, la communication publique et institutionnelle.

## Impact des résultats obtenus sur la disponibilité du financement

Les activités réalisées en France dans le cadre du projet TwinNet ont démontré la valeur de l'initiative et son potentiel à garantir des financements durables. Les visites à Lille, Lyon et Dijon ont activement impliqué les care leavers et les professionnels, créant un dialogue productif qui a permis aux jeunes de partager des idées et des expériences directement avec les opérateurs du secteur. Cet échange a renforcé l'estime de soi des participants et a favorisé la création d'un réseau plus large et solidaire.

L'accent des réunions a été mis sur la préparation des jeunes à la confrontation avec les professionnels, démontrant comment leurs voix peuvent influencer les pratiques et les politiques sociales. Malgré certaines difficultés liées au temps limité et aux barrières linguistiques, des recommandations significatives ont émergé, soulignant l'engagement et la capacité de partage des care leavers. Particulièrement à Dijon, bien que le nombre de participants ait été réduit, une forte ouverture et une volonté de collaboration ont été observées.

Ces résultats confirment l'impact tangible de TwinNet, le rendant particulièrement attractif pour les financeurs potentiels. Les expériences des différentes villes peuvent être présentées comme des exemples de réussite dans les demandes de subventions publiques et européennes, mettant en évidence la capacité du projet à :

- Renforcer les compétences personnelles et sociales des care leavers;
- Faciliter le dialogue entre les jeunes et les professionnels pour promouvoir des changements concrets;
- Créer des connexions et des modèles reproductibles au niveau régional.

De plus, les données recueillies lors des activités, telles que les retours des participants et les recommandations émergentes, peuvent documenter l'efficacité du projet et justifier des investissements supplémentaires, favorisant la construction d'un réseau autonome et durable.



## Perspectives futures:

Pour garantir la durabilité économique, le projet continuera à valoriser les résultats obtenus, en promouvant des partenariats stratégiques avec des organismes publics et privés. Il sera également essentiel de développer des outils numériques et des supports multimédias pour augmenter la visibilité de TwinNet et attirer de nouveaux financements, en démontrant comment les activités peuvent générer un changement durable et reproductible dans d'autres contextes

### 5. Modéliser l'expérience

- **Objectif:** Créer un cadre reproductible pour amplifier l'impact.
- **Actions:**
  - Développer un guide méthodologique qui formalise les étapes et les outils nécessaires pour créer et gérer le réseau.
  - Inclure des exemples concrets, des bonnes pratiques et des études de cas pour faciliter l'adoption dans différents contextes.

Pour qu'un réseau de care leaver ait un impact significatif au niveau supra-régional ou national, il est essentiel que le modèle adopté soit facilement reproductible et adaptable à différents contextes.

La dimension géographique d'un réseau de care leaver fonctionne s'il existe une certaine proximité entre les participants. L'exemple italien, actif depuis 2014, prévoit actuellement une présence dans 9 régions du

pays où l'activité est concentrée dans une seule ville. Le noyau opérationnel le plus stable et actif est constitué de jeunes habitants de la même ville ou des environs immédiats. La consolidation de l'activité et la création d'un sentiment d'appartenance significatif sont possibles, ou du moins plus facilement réalisables, si les participants peuvent se rencontrer plus facilement et partager également des espaces informels de rassemblement et de loisirs.

La reproductibilité du réseau dans une autre région ou département du même pays doit tenir compte de ces prémisses. De plus, il est nécessaire de documenter le processus de mise en œuvre du réseau de manière à disposer de toutes les informations et suggestions nécessaires pour réaliser un "guide", décliné selon les caractéristiques sociales et institutionnelles de son propre pays, utile pour reproduire l'intervention dans d'autres territoires et/ou régions. Le guide doit représenter une boussole capable d'orienter ceux qui se lancent dans ce défi pour faire les premiers pas, mais il faut considérer que chaque territoire possède des caractéristiques spécifiques liées à son propre système institutionnel, de protection et de tutelle de l'enfance, avec des traditions, des rôles et des représentants différents. Par conséquent, il est nécessaire de comprendre le contexte local et de concevoir l'intervention autour de ses spécificités et prérogatives.

## **Exemples d'actions et résultats obtenus:**

L'un des principaux résultats du projet TwinNet a été le développement de modules de formation adaptables, conçus pour répondre aux besoins spécifiques des care leavers et des professionnels impliqués (disponibles sur : URL plateforme des résultats EU). Chaque module a été conçu en tenant compte du nombre de participants et des particularités des groupes, en surmontant les barrières linguistiques et culturelles grâce à des méthodologies inclusives.

Lors des rencontres à Bologne, Rennes, Lille, Lyon et Dijon, les care leavers italiens ont joué un rôle central, menant des activités dédiées uniquement aux jeunes français. Cette approche a favorisé la création d'espaces sûrs, où les jeunes ont pu partager des expériences et des idées de manière authentique. Parallèlement, les professionnels français ont travaillé séparément sur les mêmes thématiques, soutenus par leurs collègues italiens. Le deuxième jour des visites a vu la confrontation directe entre care leavers et professionnels, promouvant un dialogue constructif et réciproque.

Un élément clé a été la présence constante de professionnels italiens, représentant non seulement Agevolando, mais aussi des associations et des parties prenantes clés du territoire italien. Cela a facilité un échange de perspectives entre l'Italie et la France, mettant en évidence les différences et les similitudes dans les systèmes de soutien aux care leavers et favorisant un enrichissement réciproque.

## **Contenus des modules de formation:**

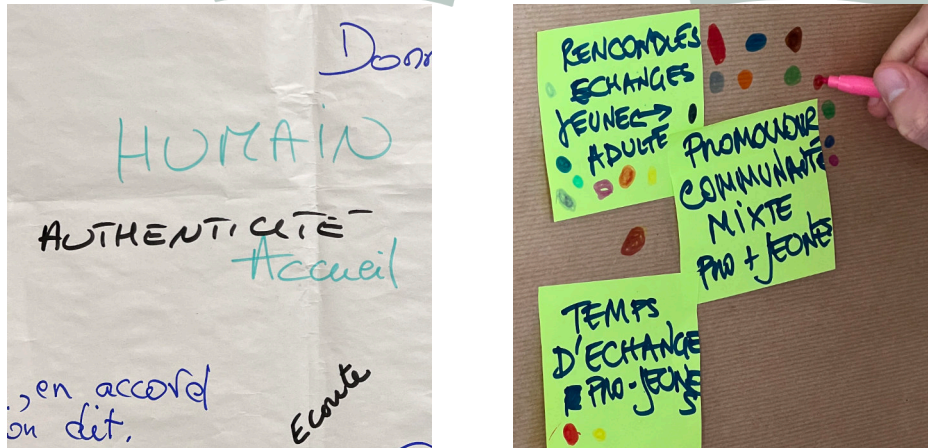
- **Adaptation aux groupes:** Outils flexibles tenant compte des caractéristiques spécifiques de chaque groupe, comme la taille, la composition et le niveau de participation active.
- **Activités pour care leavers:** Dynamiques visant à renforcer l'estime de soi, encourager la participation active et préparer les jeunes à la confrontation avec les professionnels.
- **Rencontres interprofessionnelles:** Méthodologies favorisant le dialogue entre professionnels de différents secteurs, basées sur des thématiques communes et sur l'expérience directe des care leavers.
- **Confrontation interculturelle:** Stratégies pour gérer les différences culturelles, linguistiques et méthodologiques, apparues lors des visites en France.

## **Construction d'un dialogue constructif:**

Les activités ont mis en évidence l'importance du dialogue non seulement entre les jeunes et les professionnels, mais aussi au sein des mêmes groupes : care leaver avec care leaver et professionnels avec professionnels. Cela a permis de comparer les expériences, les visions et les pratiques opérationnelles, favorisant une meilleure compréhension mutuelle. Il a été particulièrement intéressant de constater comment, dans les villes visitées, les professionnels français ont adopté des approches différentes par rapport à leurs collègues italiens, stimulant des réflexions sur la manière d'améliorer leurs systèmes de soutien respectifs.

## Perspectives futures:

Grâce à ce travail, le projet vise à construire une communauté internationale de care leaver et de professionnels, capable de relever ensemble des défis communs et de développer des solutions innovantes pour soutenir les jeunes sortant des parcours de protection.



## Vers une réseau durable et participatif: conclusions et perspectives

La construction d'un réseau de care leaver représente une opportunité unique pour créer un écosystème de soutien centré sur les jeunes, valorisant leurs expériences, besoins et aspirations. Grâce à une approche méthodologique structurée et inclusive, il est possible de transformer les défis en opportunités, en promouvant un changement significatif tant au niveau individuel que collectif.

## Résumé des étapes pour la construction d'un réseau de care leaver

1. **Analyse du territoire:** Identifier les ressources existantes, les obstacles et les collaborations potentielles avec les institutions, les entités du Tiers Secteur et les professionnels. Cette étape initiale permet de comprendre le contexte et de définir une base solide pour le réseau.
2. **Engagement actif des jeunes:** Garantir la participation des care leavers dès les premières phases du projet, en écoutant leurs voix et en intégrant leurs perspectives pour concevoir des interventions efficaces et ciblées.
3. **Soutien entre pairs:** Promouvoir des dynamiques de mentorat guidées par des jeunes ayant des expériences antérieures, créant un cercle vertueux de soutien mutuel qui renforce le sentiment d'appartenance et de responsabilisation.
4. **Formation et autonomisation:** Organiser des sessions de partage et des ateliers thématiques sur l'autonomie, le plaidoyer et la participation pour développer des compétences personnelles et sociales.
5. **Durabilité économique:** Rechercher des financements publics et privés pour garantir la continuité du projet. La création de partenariats stratégiques avec les parties prenantes locales est essentielle pour assurer des ressources stables.

- 6. **Dialogue avec les institutions:** Établir des alliances avec les institutions et les professionnels pour influencer les politiques publiques et promouvoir des changements systémiques.
- 7. **Reproductibilité du modèle:** Formaliser l'expérience dans un guide méthodologique décrivant les étapes clés et les bonnes pratiques, adaptable à différents contextes territoriaux et culturels.

L'identité constitutive du réseau réside dans l'action transformative de plaider avec un lien fort d'audience et d'influence, avec un public qui écoute et répond activement aux demandes de changement et d'amélioration du système de protection, de tutelle, d'accueil et d'accompagnement à l'autonomie d'un territoire ou d'un pays. Le réseau permet de sensibiliser le monde des professionnels et des institutions destinataires des indications proposées, en finalisant des changements concrets dans les représentations, les pratiques et les politiques.

La dimension collective est générative car la collaboration entre professionnels et bénéficiaires, c'est-à-dire la co-construction de projets et de parcours entre ceux qui fournissent les services et ceux qui en bénéficient, génère des processus vertueux de coresponsabilité, permettant aux care leavers de rendre l'aide reçue.

Au niveau national, un réseau de care leavers a un impact plus direct sur la dimension macrosystémique car il touche le système institutionnel en favorisant des modifications normatives possibles et des effets d'information et de sensibilisation de l'opinion publique.



- 8. **Évaluation continue:** Surveiller et évaluer régulièrement les activités et les résultats obtenus, en utilisant les retours des participants pour améliorer et adapter constamment le réseau.

En suivant ces étapes et pratiques, la création de réseaux pour les care leavers devient un processus structuré, inclusif et durable. Ces réseaux jouent un rôle crucial dans l'autonomisation des jeunes, tout en promouvant des échanges riches et des collaborations au niveau local, national et transnational.

Un réseau, en valorisant le protagonisme des care leavers, permet de les reconnaître en tant qu'« experts par expérience », et donc capables d'offrir une contribution originale et irremplaçable. L'implication des care leavers du réseau dans des parcours de recherche et de formation (comme co-chercheurs et co-enseignants) devient une étape importante de légitimation des compétences expérientielles de haute valeur, qui ouvrent des canaux de communication basés sur la réciprocité et le développement de relations paritaires. Cela valorise le

savoir des personnes et rend plus compréhensible le discours social concernant les enfants et les adolescents en tutelle et les jeunes en leaving care.

Globalement, l'activation d'un réseau de care leavers représente une innovation à fort impact, capable de produire des changements systémiques lorsqu'elle parvient à influencer concrètement les politiques et les représentations sociales d'un pays, de ses opérateurs et de ses citoyens.



*Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.*

